

RESUME DU PROJET TRYPANOSOMIASE ANIMALE

Le Projet OSRO/IVC/807/EC, dénommé « Appui à la lutte contre les trypanosomiasés animales en Côte d'Ivoire », est mis en œuvre grâce à un financement de la Commission Européenne.

L'objectif principal du projet est de renforcer la sécurité alimentaire des populations affectées par la crise en Côte d'Ivoire à travers la relance des productions animales et de la culture attelée.

Les activités seront focalisées dans les régions du Bafing, du Denguélé, des Savanes, des 18 Montagnes, de la Vallée du Bandama, du Worodougou et du Zanzan.

Les bénéficiaires directs seront les éleveurs et propriétaires de bétail, estimés à 65 000 ménages qui bénéficieront de l'amélioration de l'état sanitaire et de la productivité de leurs troupeaux.

Le projet contribuera à accroître durablement les capacités d'intervention et les connaissances techniques des paysans et des services du MIPARH, de l'ANADER et des vétérinaires privés impliqués dans la lutte contre la trypanosomiase. Il contribuera aussi à une meilleure connaissance des densités cartographiées des populations des mouches glossines, vecteur de transmission de la trypanosomiase, prioritairement dans les zones du projet, ainsi que les densités de répartition des parasites sanguins (trypanosomes) chez les animaux.

La Direction des services vétérinaires, bénéficiera de l'équipement et du matériel nécessaire à l'exécution de ce projet (étude de prospection).

La stratégie générale du projet consiste à (i) réaliser une étude de prospection entomologique et parasitologique pour déterminer les zones prioritaires d'intervention; (ii) cartographier les zones de densité des vecteurs et distribution des populations de glossines et assurer la mise à jour de cet état des lieux; (iii) sensibiliser les principaux acteurs de la filière animale et la population à la lutte contre la trypanosomiase; (iv) former et recycler les différents partenaires techniques (Services décentralisés du MIPARH et/ou ANADER, vétérinaires privés) pour l'identification, la sensibilisation et la formation des comités villageois de lutte contre la trypanosomiase; (v) confection et pose des pièges à glossines dans les zones du projet; (vi) assurer le suivi rapproché des activités des comités villageois (pose et entretien des pièges, suivi des captures, sensibilisation des propriétaires de bœuf, mesures préventives, ...) par les Services décentralisés du MIPARH.

Le projet sera placé sous la supervision du Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (MIPARH). L'organisme national de coordination sera la Direction des services vétérinaires (DSV). La FAO sera l'agence d'exécution du projet.

À la fin des activités du projet, un atelier sera organisé avec la participation de tous les acteurs de la filière et les partenaires du projet, pour présenter le bilan des actions entreprises, réfléchir sur les besoins futurs et la stratégie à suivre pour assurer une bonne transition entre les actions d'urgence et les activités à long terme dans la lutte contre les trypanosomiasés animales en CI.

Le budget du projet est de 400 000 €, soit l'équivalent de 262 millions de Francs CFA, sur une période d'exécution allant jusqu'à 31 décembre 2009.

Fait à Abidjan, le 31 mars 2009